

En direct du conseil municipal De Tramayes le 06/11/2020

Bulletin d'information n° 229

Permanence de l'assistante sociale : 03/85/59/03/18

BIBLIOTHEQUE

En raison des directives gouvernementales, la bibliothèque est de nouveau fermée au public. Néanmoins nous vous proposons des prêts sur commandes, en nous contactant par téléphone 03 8 5 50 59 18 ou par mail bibliotheque.tramayes@wanadoo.fr

Faites nous part de vos envies de lecture, ou bien consultez notre catalogue <https://bibliothequetramayes.opac3d.fr>

Retrait des livres aux horaires d'ouverture habituels (sauf le samedi)
-mardi de 16 heures à 18 heures 30
-mercredi de 13 heures 30 à 17 heures
-vendredi de 10 heures à 12 heures.

Consignes : port du masque, lavage des mains, une seule personne à l'entrée de la bibliothèque, et pensez à apporter votre sac.
Tous les retours d'ouvrages sont mis en quarantaine pendant 3 jours.

N'hésitez pas à nous appeler...

SAPEURS POMPIERS DE TRAMAYES

Suite au confinement annoncé par le Président de la République, et devant un contexte sanitaire sans précédent, la tournée des calendriers ne pourra pas avoir lieu au mois de novembre. Les Amicales ont fait des propositions de distribution à l'Union Départementale.

Nous sommes dans l'attente de décisions gouvernementale et départementale afin de savoir si oui ou non cette distribution pourra avoir lieu au mois de décembre.

Le Chef de Centre Lieutenant Cyrille BRIDAY et le Président de l'Amicale le Caporal Chef Alain DUCROUX vous tiendront informés de l'évolution de la situation.

Prenez soin de vous et de vos proches.

VILLAGES SOLIDAIRES

Permanences administratives maintenue sur l'intercommunalité St Cyr Mère Boitier

Pendant le confinement du mois de novembre les accueils France services/MSAP restent ouvertes aux horaires et lieux habituels, pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de prendre rendez-vous par téléphone au : 06 77 30 29 81 ou par mail contact@villagesolidaires.fr.

Pour vous déplacer en conformité avec la réglementation merci de vous munir d'une attestation de déplacement et cocher la case " Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public"

Rappel des horaires et lieux d'ouverture :

TRAMAYES: mercredi 14h-17h et vendredi 9h-12h

Ces horaires ne vous conviennent pas ? Vous pouvez prendre rendez le mardi entre 9h et 17h.